

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1123

présenté par  
M. Plisson

-----

### ARTICLE 34 BIS

I. – À l’alinéa 3, après le mot :

« exploitent »,

insérer le mot :

« soit » ;

II. – En conséquence, substituer à la dernière occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« soit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.